

Antony fait l'acquisition d'une partie du stade de l'US Métro

Construit en 1928 par la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris, ancêtre de la RATP, le stade de l'US Métro, situé à la Croix-de-Berny, au nord d'Antony, a été longtemps un équipement sportif très actif qui a accueilli les meilleurs athlètes français et des compétitions très populaires. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et la RATP a souhaité vendre son club historique. La Ville s'est portée acquéreur et a signé, le 17 décembre dernier, l'achat de la partie sud du stade d'une superficie de 6,5 hectares.

Aménagé entre 1931 et 1938 sous la direction de l'ingénieur Gaston Vrolixs, ce parc des sports comportait, au moment de sa création, des installations de qualité permettant la tenue de compétitions nationales : un gymnase convertible, des vestiaires, un club-house, une piscine extérieure, des terrains de football, rugby, hockey et tennis, un fronton de pelote basque, une piste d'athlétisme dotée d'une tribune de 3 000 places et un vélodrome conçu pour 10 000 spectateurs semblable à celui de la piste Vigorelli de Milan. Cet équipement sportif destiné aux membres de l'USMT (4 000 adhérents en 1937), et le jeudi aux « enfants du Métro », est ouvert, dès 1931, aux associations antoniennes. Les pratiquants profitent de la richesse du lieu pour s'adonner à tous les sports. Dès le départ, l'US Métro remporte le challenge du meilleur club de France par le journal l'Auto en 1934. Par la suite, il a compté des sportifs sélectionnés aux Jeux olympiques et des champions du monde.

En 2012-2013, la cession des terrains situés au sud du parc des sports a permis à la RATP de moderniser ses installations afin d'en préserver la qualité. Cependant, au cours des trente dernières années, le stade a progressivement été délaissé par la RATP.

Maintien de la vocation sportive

La Ville a alors souhaité reprendre la gestion du site en acquérant la partie sud. La partie nord est acquise par l'association sportive JSCPO pour y aménager des terrains de football.

« Nous avons estimé que ce stade devait conserver sa vocation sportive, non seulement en raison de son passé historique, mais aussi parce qu'il bénéficie d'un emplacement privilégié et offre de grandes perspectives pour l'avenir du sport à Antony », a expliqué Jean-Yves Sénant, maire de la Ville, lors du conseil municipal en juin 2024.

L'acquisition du stade représente une belle opportunité pour les habitants en leur offrant les espaces sportifs de proximité qui leur manquaient au nord de la commune. Les 7

sections de l'US métro vont ainsi rejoindre les 41 clubs sportifs soutenus par la Ville. L'initiative vise aussi à augmenter le nombre de terrains et de salles disponibles pour répondre aux besoins croissants des associations sportives locales.

Nouveaux équipements

La Ville vient ainsi d'acquérir deux gymnases de plus de 800 m² pour pratiquer des sports intérieurs, 3 terrains (deux en gazon et un en synthétique) permettant de pratiquer des sports collectifs (football, rugby), une piste d'athlétisme, un trinquet pour la pelote basque, un bâtiment abritant une salle multi activité, un dojo et une salle de musculation, un stand de tir ainsi que des locaux administratifs.

La municipalité s'emploiera à rénover progressivement l'équipement. Parmi les travaux d'aménagement envisagés : la transformation des terrains engazonnés en terrains synthétiques (plus résistants aux intempéries et nécessitant moins d'entretien), le dévoiement de réseaux, le stockage d'eaux pluviales.

CONTACT

Béatrix Coupeau-Audic — Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43 · beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr